



Chers amis,

Cette dernière année du mandat n'a pas ralenti les investissements nécessaires à notre qualité de vie. La rénovation énergétique de la salle des fêtes permettra de substantielles économies mais aussi d'agrémenter son utilisation. L'entrée de Pierrefitte, route de Nouan, sera sécurisée par un sentier piétonnier et par une végétalisation florale et arbustive. La Grande Prairie se modernise pour accueillir ses promeneurs.

Le mois de juillet sera riche en animations et manifestations culturelles. Pirkko et son équipe y travaillent sans relâche.

L'été s'annonce bien.

Je vous souhaite de bonnes vacances, de belles rencontres.

Jacques LAURE

Décoration place de l'église,
à l'occasion du Comice Agricole
des 22 et 23 juin à Salbris



« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 55 - Juin 2019

Exceptionnel !

L'Art Urbain vient à Pierrefitte

**Inauguration le
dimanche 7 Juillet
à 11h00**

devant la Salle des Fêtes

**L'artiste NOON peint
une partie de la façade**

Le Mur - Voir page 2



Vendredi 14 Juin, tous les enfants de l'école Pierrefitte-Souesmes nous ont offert un spectacle de cirque superbe.

Vous trouverez un compte-rendu complet de l'évènement dans le prochain n° du Pierrefittois

SOMMAIRE

	Page		Page
Le Mur – Art urbain	2	La vie des associations	12
Nous avons rencontré...	5	Les infos du Conseil Municipal	23
Du côté de l'école...	7	Informations pratiques	26
Bibliothèque	10	Calendrier des fêtes	32

Art Urbain à Pierrefitte les 6 et 7 Juillet

Le *Street-art* ou *Art Urbain*, est un mouvement artistique. Il s'agit de toute forme d'art réalisé dans la rue ou dans des endroits publics qui englobe diverses méthodes telles que le graffiti, le graffiti au pochoir, les stickers, les posters, la projection vidéo, les installations de lumières, la céramique, etc...

Le *Street-art* parsème l'univers visuel des grandes cités. On en trouve sur les murs, les trottoirs, les rues, dans les parcs ou sur les monuments.

Le terme est par ailleurs utilisé pour différencier une forme artistique d'un mouvement territorial ponctué de vandalisme et d'illégalité.

Bien que le *Street-art* ne soit pas toujours légal, sa valeur artistique est incontestable et de plus en plus appréciée.



À Grenoble, ville « folle » du street-art



À Londres

Depuis toujours, l'homme a « graffé ». Depuis les grottes préhistoriques jusqu'à nos jours.

Les graffitis sont par essence éphémères et disparaissent, soit parce que leur support a disparu, soit parce qu'ils ont été effacés et/ou recouverts par d'autres ou qu'ils ont été victimes de l'érosion naturelle de leur support.



À Paris

De nombreux monuments français comportent des graffitis anciens. Au château de Vincennes, des graffitis de prisonniers s'étalent de 1550 à 1945. Le château de Chambord en comporte plus de 2000, dont un de Victor Hugo, et peut-être de Jean de la Fontaine (encore à authentifier). En 1849, Gustave Flaubert s'indigne de trouver dans le château de Chillon une « quantité de noms d'imbéciles écrits partout ».

Le graffiti urbain se développe dans des contextes de tension politique.



À Paris

À partir de 1960 ce mouvement est qualifié de l'Art Brut.

Picasso y participe.

C'est la première fois que l'on qualifie le graffiti comme un art.

En 1982 cela devient **un art à part entière**, techniques ayant évolué et certains graffeurs ayant acquis le statut d'artiste coté.

À Pierrefitte

En collaboration avec l'Association Sculpt' en Sologne, Pierrefitte accueille l'artiste française NOON pour un évènement majeur de **l'Art Urbain les 6 et 7 Juillet**. Elle va « graffer » une partie de la façade de la Salle des Fêtes. Le samedi 6, elle prépare les fonds de couleur de son œuvre pour continuer ensuite **toute la journée de dimanche** l'œuvre telle que Pierrefitte l'aura inspirée. A priori, le tout sera terminé pour le dimanche soir.

Le dimanche, la circulation sera déviée. Ainsi, le début de la route de Chaon sera libre pour permettre à chacun de venir admirer le travail de l'artiste en toute sécurité.

L'œuvre restera ensuite en place le temps souhaité. Plusieurs années si cela nous plaît.

Pierrefitte fait partie du circuit Artrimoine où 10 autres communes font réaliser des œuvres d'Art Urbain par d'autres artistes. Vous recevez le plan de tous les villages concernés avec ce bulletin. Ne manquez pas cet événement hors des sentiers battus dans nos campagnes.

Vous êtes conviés à l'**inauguration officielle qui aura lieu à 11h le dimanche 7 Juillet** devant la salle des fêtes. Venez avec vos enfants (la circulation des voitures sera déviée).

Qui est NOON ?



Graphiste et illustratrice, ancienne élève des Beaux-arts de Montpellier, elle vit et travaille entre Montpellier et l'île d'Oléron.

NOON explore depuis quelques années plusieurs « métiers » : le graphisme, l'infographie, l'illustration

et revient à sa source avec une peinture géométrique, graphique et très colorée.

Elle s'expérimente sur différents support, aussi bien sur des petits formats qu'en réalisant des fresques. Elle se plaît à faire des allers-retours entre la rue et « l'atelier ».

Il y a comme une nécessité pour Noon de peindre. Pour elle, c'est le moyen le plus simple et primitif pour engager une réflexion et construire sa compréhension du monde.

Ses dessins sont riches en détails, inspirés des arts décoratifs, d'art tribal où la répétition des formes et des motifs la passionne.

Les formes géométriques de ses peintures nous plongent dans un univers onirique, poétique inspirées par la nature.

Elle a participé à de très nombreuses expositions.

<http://noon-anneg.tumblr.com> -
Instagram [annegnoon](#) - Fb [Noon dessins](#) - 06 75 12 72 57

MAISONS FLEURIES

Actuellement, 7 foyers se sont inscrits pour le concours des maisons fleuries, ce qui est très peu. Pour que le concours ait lieu, il faut un minimum de 15 foyers.

La **date limite** de l'inscription est fixée au **15 Juillet**.

Le concours aura lieu si à cette date nous avons au moins 15 participants. Sinon nous ne pourrons pas le maintenir.

Pour mémoire, le jardin doit être visible de la rue et les critères pris en compte sont : le choix des fleurs et couleurs, la mise en valeur des contenants (pots, mais surtout des éléments « détournés » de leur fonction initiale...), la propreté, et surtout l'originalité, la créativité pour éviter que les jardins soient toujours identiques d'une année à l'autre.



Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous déplaçant à la mairie,
- soit par téléphone au 02 54 88 63 23,
- soit par mail :

pierrefitte.41mairie@wanadoo.fr

RÉHABILITATION DE LA GRANDE PRAIRIE

L'objectif initial de l'aménagement de la Grande Prairie, route de Chaon, était de maintenir à Pierrefitte un espace naturel pour la préservation des espèces botaniques exceptionnelles présentes sur le site mais aussi pour en faire un lieu de promenade et de découverte pour les Pierrefittois et au-delà.

De nombreux problèmes, dont les ravages des sangliers, ont malheureusement diminué fortement l'enjeu de la prairie. Le conseil municipal, avec l'aide et une subvention du département à 80 %, a décidé de remédier à ce problème en utilisant les bons outils de gestion pour revenir à l'état écologique souhaité.

La peupleraie a dû être abattue du fait de son mauvais état et les souches seront bientôt rognées.

Une trentaine de moutons (dont 16 agneaux) y ont été installés pour un éco-pâturage jusqu'à fin septembre. Un espace de 25 x 50 m leur est réservé et cet espace sera déplacé très régulièrement pour couvrir l'ensemble de la surface.

Un suivi régulier de l'évolution du parc sera réalisé par Sologne Nature Environnement pour revenir à la qualité initiale de cet espace.

Une zone dans la prairie haute (habitats d'intérêts européens "dégradés") est proposée en parcelle témoin sans pâturage pour évaluer les différences entre pâturage et non pâturage. Également, une zone de forte dégradation par le sanglier sera soumise au pâturage pour évaluer la résilience du sol par suivi photo.

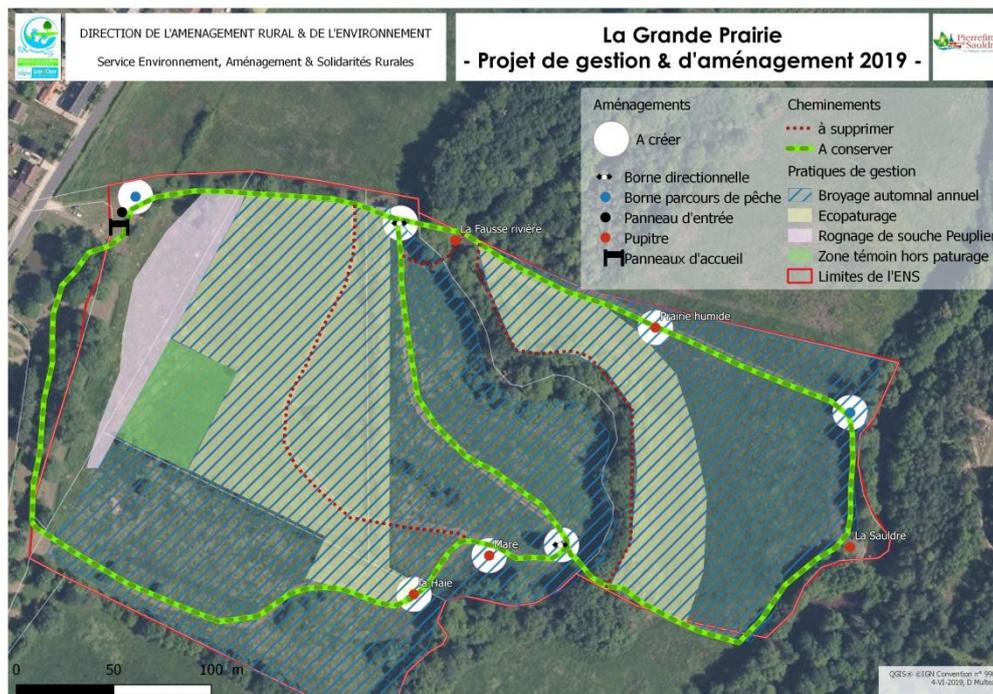
Le sentier est entretenu par la commune et pourra dès cette année être revu selon les cheminements décrits sur la carte.

Les pupitres et les bornes sur le parcours seront réalisés par Sologne Nature Environnement le plus rapidement possible.

Trois panneaux informatifs seront refaits : "Les Haies", "Les Prairies Humides", "La Mare".

Deux bornes indiquant le parcours de pêche seront réalisées ainsi que 2 bornes directionnelles pour signaler les 2 possibilités de cheminement en précisant la distance.

Les cheminements sont repris pour n'en laisser que 2 : 1 faisant le tour complet et le second en empruntant la prairie en bordure de la "fausse rivière". Les parcours font approximativement 1,8 km et 0,8 km.



La commune sera particulièrement vigilante pour retrouver la qualité initiale de cette Grande Prairie qui participe à l'agrément des pierrefittois et autres promeneurs. Cela prendra sans doute quelques années. Mais dès cet été, venez y faire un tour. Les moutons (et les agneaux) raviront de toute façon petits et grands.

Le rêve de devenir pompier, sinon rien...

Dans leur prime jeunesse, Yann, Jacques-Olivier et Arnaud ne manquaient à aucun prix le passage des pompiers. Dès l'alerte donnée, ils couraient assister au départ du camion se promettant qu'un jour leur tour viendrait d'entrer en action.

Sur les bancs de l'école, ils étaient trois copains de toujours, nés la même année 1974 et déjà « accros » à la vocation des pompiers. Il y avait Jacques-Olivier Hodeau, Arnaud Jacquelin et enfin Yann Guérin qui se souvient de cette période : « Cela remonte à loin, au temps où la sirène retentissait et que l'action des pompiers était éminente. Ces derniers avaient leur caserne à la Tannerie non loin de l'école. L'adrénaline montait d'un cran. Nous prenions vite fait nos vélos et nous rendions sur place pour voir partir le camion. C'était l'habitude, presque un besoin. Tout le village connaissait notre engouement ». Plus tard, alors qu'ils étaient au collège, les trois adolescents ne dérogeaient pas à leur projet d'endosser la tenue bleue et de devenir sapeur-pompier à leur tour. Ils pouvaient d'ailleurs prendre exemple puisque Gilbert Jacquelin, le père d'Arnaud, était lui-même impliqué à Pierrefitte. « Nous sommes allés voir le chef de centre de l'époque, Claude Poupat pour lui faire connaître notre vœu. Nous avions seize ans et pouvions prétendre à la formation. Nous



allions pouvoir prendre enfin notre rôle à cœur » confirme Yann.

Les années ont passé, le trio a connu tous les changements de matériel, de caserne ainsi que les directives au cœur de l'évolution des interventions. Chacun a ensuite poursuivi sa route, les cursus professionnels les conduisant parfois sur d'autres voies. Yann, qui a aujourd'hui 45 ans et vit à Rambouillet en Région Parisienne, reste impliqué dans le cadre du Centre de Pierrefitte et assure les gardes lors de ses séjours dans le village. Il est par ailleurs depuis cinq ans Président de l'Amicale des Pompiers, l'association qui permet de faire vivre le Centre en dehors de la partie interventions en réunissant de manière conviviale les retraités de la fonction, les actifs et les conjoints.





Hier



Aujourd'hui



Motiver les jeunes générations

Dominique Tardiveau, aujourd'hui chef de centre de Pierrefitte, se souvient bien de ces jeunes et leur enthousiasme, tout comme leur parcours au sein de l'équipe au fil des années. Il souhaiterait vivement voir quelques volontaires rejoindre le groupe et précise la démarche.

Aujourd'hui, l'âge requis est toujours fixé à 16 ans, que l'on soit fille ou garçon pour devenir pompier volontaire. La formation initiale est sur trois ans pour aboutir à la titularisation.

Les plus jeunes peuvent intégrer à partir 12 ans une section de jeunes sapeurs-pompiers. La formation (durant la période scolaire) est alors de quatre cycles et un concours final.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Chers Pierrefittoises et Pierrefittois,

Cette nouvelle année scolaire touche à sa fin, et cette année encore, elle fut chargée en découvertes culturelles et en émotions au travers des projets menés avec nos élèves. Nous avons appris que nous conservons notre 3^{ème} classe, ce qui est une excellente nouvelle pour tous les élèves du RPI Souesmes-Pierrefitte.



Un des grands moments de cette année a été notre spectacle de théâtre du 14 mai à la salle des fêtes de Pierrefitte. Vous avez été environ 170 à venir applaudir nos élèves.

Nous remercions les parents d'élèves ainsi que l'équipe municipale qui nous soutiennent dans tous nos projets et un grand merci également à notre garde champêtre, Jean-Marie, pour toute l'aide technique qu'il nous apporte au quotidien.



Autre grand moment, la semaine Cirque dont tous les élèves du RPI ont bénéficié du 11 au 14 juin. Durant une semaine, le chapiteau était sur le stade de Pierrefitte. Nous remercions la mairie pour l'aide et l'assistance technique et le SIVOS pour l'aide financière aux familles.

L'année scolaire se terminera par des « mini olympiades » sur le stade avec l'école de Souesmes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Que notre école puisse continuer à vivre, car elle contribue à la vie de notre village. Nous remercions la population et les commerçants qui nous soutiennent dans nos actions.

Merci à tous et à la rentrée !

L'équipe enseignante

Les échos de l'accueil de loisirs de Souesmes/Pierrefitte

Accueil de loisirs d'hiver

L'accueil de loisirs a accueilli durant ces vacances 51 enfants, autour du thème « Tous en piste ».

Au programme : Cuisine (crêpes, sucettes roses des sables, gâteaux colorés, muffins à la banane...), activités manuelles (fabrication de balles de jonglage, chapeaux pointus, masques, cravates de clown...), grand jeu « à la recherche des animaux du cirque », piscine, vidéo projection : Madagascar 3 et les 2 frères...

Nous avons assisté au spectacle du cirque Médrano à Blois. Et les enfants ont également participé à une initiation gymnastique avec le club de Salbris et à « un atelier chocolat » à la boulangerie de Souesmes.



Atelier chocolat sur Souesmes/ Journée gymnastique à Salbris

Tout au long du séjour, les enfants ont œuvré également à la création de leur bonhomme carnaval pour l'accompagner au bûcher le vendredi 22 février puis présenter leur danse « du clown Tchoutchoua » et leurs chants « J'ai un gros nez rouge, Le roi du rire, Le clown de Soprano », sans oublier le goûter autour des crêpes et des rondiaux préparés par les bénévoles du SLA.



Le carnaval de nos petits et de nos grands clowns



Accueil de loisirs de printemps

C'est autour du thème « nos amis les petites bêtes » que 56 enfants ont passé leurs vacances.



Bowling de Vierzon

Au programme :

- activités manuelles : initiation à l'origami, réalisation de jeux de société, création de papillons, d'abeilles, de chenilles, utilisation de l'argile, du playmaïs, de coquillages...
- activités culinaires : gâteau tigré, compote pomme/fraise, petits sablés, gâteau coccinelle...
- organisation d'un jeu d'orientation pour les +6ans et mise en place de jeux extérieurs,
- vidéos projection : Arthur et les Minimoys, Turbo, Les drôles de petites bêtes,
- piscine, concours de pétanque, bowling/cinéma sur Vierzon,

- animation Sologne Nature Environnement à l'étang des Gatz où les enfants ont cherché et observé de petites bêtes et réaliser un hôtel à insectes,



Animation SNE avec Gwendoline



- et sans oublier notre atelier chocolat avec Gabin, Sabrina et Serge afin de préparer notre chasse à l'œuf dans le village. Merci aux commerçants et à la Mairie pour leur participation.

Atelier chocolat

Assemblée générale du 22 mars 2019

Le bilan d'activité est très satisfaisant. Néanmoins, l'association a eu quelques difficultés à clôturer son bilan financier pour l'année 2018.

Le compte de résultat fait apparaître un montant de charges de 107 597,27 € pour 103 240,94 € de produits soit un déficit de 4 354,33 € ; cela malgré l'attribution de la subvention de la CCSR, l'aide des mairies, de nos partenaires (CAF, MSA), des participations des familles, et de nos différentes actions menées tout au long de l'année. Afin d'équilibrer ce bilan, l'association a dû puiser dans sa petite réserve.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident lors de nos manifestations et de nos différents projets ainsi que tous les généreux donateurs.

Composition du nouveau bureau :

- Présidente : Céline DEPARDIEU,
- Trésorière : Maria BERTRAND,
- Secrétaire : Alicia LEFEBVRE,
- Secrétaire adjointe : Christelle TAYON,
- Membres : Véronique DEPARDIEU, Anne-Gaëlle GUITTON, Alexandra LAVENIER, Sabrina GRIVOT et Sandrine LE BIHAN.

Infos : Vacances d'été 2019

Dates du centre : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2018 (20 jours)

Programme : journée à l'étang du Puits avec un aqua plouf pour les +8ans, rencontre intercommunale pour les -6ans sur le thème d'une Mickey party, pour les +6ans chasse aux trésors dans une grotte à Bourré près de Montrichard, structures gonflables, piscine, bowling, initiation au judo, campings intercommunaux, préparation du spectacle, activités créatives, culinaires et extérieurs, ...

Fête du centre : le vendredi 26 juillet

- Accueil de loisirs de Souesmes : **02.54.98.80.63** (Directrice : Sandrine LE BIHAN)
- Page Facebook : accueil de loisirs de Souesmes-Pierrefitte

BIBLIOTHÈQUE

Les travaux à la Salle des Fêtes ont commencé et la Bibliothèque a déménagé ailleurs, au moins provisoirement.

L'équipe de la Bibliothèque vous accueille maintenant à l'ancienne école des Filles en face de la mairie au 31 rue de Souesmes.



Horaires d'ÉTÉ
Juillet - Août

Mercredi 10h-11h
Samedi 10h-11h30

FERMÉ
du 05 au 17 Août



Vous y trouverez autant de livres, de revues, de DVD et CD pour enfants, juniors et adultes, qu'avant dans une configuration différente qui nous permet de vous recevoir avec plus de confort pour un moment convivial, autour d'un café/thé.

La Bibliothèque restera ouverte tout l'été, **excepté du 05 au 18 Août, pour permettre à l'équipe qui la fait vivre de souffler un peu et ne sera ouverte que les mercredis et samedis matins.**



L'équipe de la Bibliothèque qui œuvre à votre service dans différents rôles :

Marie-Claude Bolinet, Sabrina Chapart, Lucette Després, Nathalie Laigneau, Sylvie Pestat (manque sur la photo), Pirkko Turunen, Roger Vanbaelinghem.

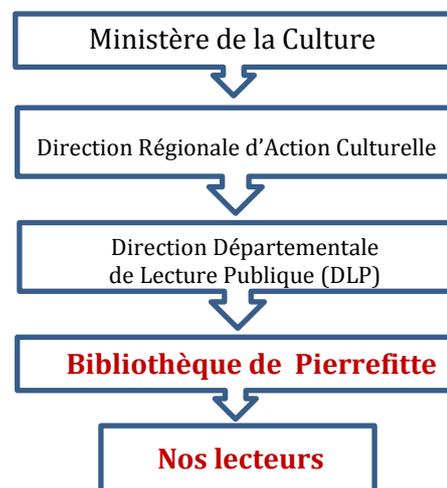
IMPORTANT

Certains habitants nous apportent parfois des livres dont ils ne veulent plus chez eux. Il est même arrivé que nous en trouvions devant la porte sans savoir qui les a apportés.

Peut-être dans leur esprit s'agit-il d'un don de valeur qu'ils font à la bibliothèque. Nous apprécions bien sûr de recevoir des dons mais il nous semble nécessaire d'apporter quelques éclaircissements sur ce que nous pouvons accepter et sur la procédure à suivre.

1. La bibliothèque de Pierrefitte est limitée en surface.
2. Nos lecteurs sont principalement les retraités et les enfants jusqu'à vers 11/12 ans.

Nous devons répondre principalement à ces deux populations.



Il ne nous est donc pas possible d'accepter tous les livres.

Pour que votre don reçoive la place qu'il mérite, merci de nous contacter **avant** le don. Le mieux serait de venir nous voir pour en parler ensemble.

Pour vous **faciliter le tri à faire chez vous**, voici quelques critères à prendre en compte :

1. L'ancienneté des romans et policiers : **8/10 ans maximum** (voir date de publication),
2. L'ancienneté des documentaires : **5 ans maximum** (les vieux dictionnaires ne peuvent pas convenir, personne ne les consulte. Internet est passé par là...),
3. Ils doivent être en **très bon état** (ni jaunis, ni tâchés, ni déchirés, ni moisis. Pas d'annotations, pas de pages déchirées, etc...).

Si votre don répond à ces critères, nous l'accepterons bien volontiers et **vous en remercions** à l'avance. Nous espérons très sincèrement que vous compreniez ces impératifs de gestion d'une petite bibliothèque municipale au service (gratuit) à la population.

N.B. : les livres remis récemment et qui ne répondent pas à ces critères seront vendus à la prochaine brocante de Pierrefitte au profit de la Bibliothèque. Et ceux qui ne seront pas vendus seront pilonnés.



MUSIC'ARTS

« L'émotion collective au cœur de l'expression artistique ou culturelle »



La Balade des Arts organisée par l'Association Music'Arts a eu beaucoup de succès cette année. Pas loin de 500 personnes ont arpenté Pierrefitte lors des deux journées de Pâques où 15 artistes présentaient leurs œuvres dans 8 lieux différents. C'est une formule qui plaît beaucoup aux visiteurs.

La prochaine Balade aura lieu au printemps 2020.

Aphorisme d'artiste



Une pause s'impose



L'arbre qui pousse sur le trottoir - JC Pasty



Mme Marquet reçoit le premier prix de la tombola : le fauteuil chat sculpté par Jacky Bourdin



La portraitiste de vos animaux domestiques Catherine Leprêtre

Nous vous dévoilons d'ores et déjà une nouveauté pour 2021 !

Si nous en parlons dès aujourd'hui, c'est pour vous laisser le temps de vous y préparer. Nous organiserons en complément de la Balade des Arts un grand concours :

« Pierrefitte dans l'œil des artistes ».

Il y aura quatre catégories :

- Peinture (au choix : huile, aquarelle, pastel),
- Dessin,
- Photo,
- Sculpture.

Le concours sera doté de plusieurs prix dont le prix du public.

Les inscriptions seront prises dès maintenant jusqu'au 30 Novembre 2020 date à laquelle les œuvres que vous souhaitez présenter devront être terminées.

Ainsi, vous avez 18 mois environ pour préparer vos créations et quatre saisons si vous souhaitez vous en inspirer. Vous pouvez présenter plusieurs œuvres.

Un règlement plus précis sera fourni en Janvier 2020.



Notez déjà sur votre agenda la date du **samedi 2 Novembre, 20h30**, où nous invitons les Bungalow Sisters à la Salle des Fêtes de Pierrefitte. Plus de détails dans le prochain n° du Pierrefittois.

*La Présidente,
Pirkko TURUNEN*

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Petit souvenir du 18 février 1989...

Voilà déjà 30 ans que l'amicale organisait sa première choucroute !

Les années passent et les pierrefittois restent fidèles à cette soirée.

En mars dernier, après une très bonne choucroute, nous avons pu danser une partie de la nuit grâce à l'excellent orchestre Jérôme Gauthier.



Samedi 23 mars 2019



Bien amicalement.

Yann GUÉRIN



PIERREFITTE A.TOU.LOISIRS

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars, en début de séance, notre président Michel AMIOT a ouvert le scrutin pour l'élection du tiers sortant : Pierre COURRIOUX, Jean-Louis GRIVOT, Frédéric VALTAT ont été réélus. Mme Gilberte CHESNÉ, nouvelle candidate, a été élue. Michel a présenté le bilan de 2018 et fait le point sur les activités prévues en 2019. Pour CARNAVAL, nous avons pu défiler dans les rues du village avec la fanfare de Blancfort et mener M. Carnaval au bûcher, puis direction la salle des fêtes pour le rituel bas les masques, toujours apprécié. Les enfants étaient nombreux, merci aux parents d'élèves pour leur engagement. Peu d'adultes déguisés, merci à ceux qui ont relevé le défi.



Un temps hivernal cette année encore a accompagné les Musicalies. Malgré tout nous avons vendu des crêpes. Une crêpe chaude par ce temps, ça s'apprécie !



Nous vous attendons pour les fêtes du **14 Juillet** : la retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 13 ; les jeux le 14, et le repas champêtre en soirée, suivi du bal.

Le **18 Août** : c'est le vide grenier. Nous tiendrons la buvette et assurerons la restauration avec frites, saucisses, merguez et sandwiches.

Les **Samedi 05 et Dimanche 06 Octobre** : les Peintres de Pierrefitte seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes pour leur exposition.

Réservez votre soirée couscous le **Samedi 26 Octobre**.

Bonnes vacances à tous.

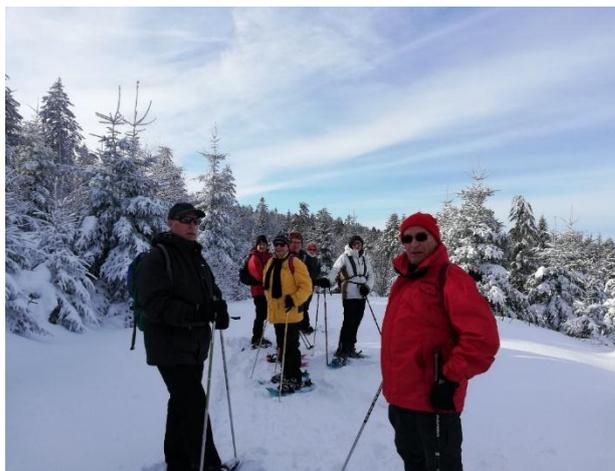
*Le Secrétaire,
Jean-Jacques JACQUELIN*



LE MOT DES MARCHEURS

Voici les temps forts de la vie de notre club depuis le dernier bulletin municipal :

- **Lundi 4 février** : 18 participants à la sortie raquette à LA STELE (La Tour d'Auvergne). Le ton était donné dès la sortie de l'autoroute puisque, par endroits, la route était recouverte par 3 à 5 cm de neige. Donc pas de doute, la neige était bien au rendez-vous et, en plus, le soleil commençait à pointer. Les conditions étaient donc réunies pour passer une agréable journée.



Les raquetteurs se sont régalés car la neige était abondante et une motoneige traçait la piste juste devant eux. Les plus en forme ont même pu croiser quelques attelages de chiens de traîneaux sur la « plaine Brûlée ».

- **Dimanche 14 avril** : 597 participants à notre randonnée de printemps. Si nous arrivons à attirer autant de marcheurs chez nous, c'est probablement parce que nous proposons chaque année 5 ou 6 circuits qui correspondent à ce que les randonneurs apprécient et que nous avons un ravitaillement de grande qualité. Depuis plusieurs années, nous avons la chance de pouvoir emprunter, pour notre randonnée annuelle, des portions de chemins privés mais, à mon grand regret, certains propriétaires ont décidé de ne plus nous accorder ce droit de passage. Les chemins privés nous permettaient, entre autres, de faire des boucles en toute sécurité en évitant la route ou de découvrir de superbes étangs... Un grand merci aux propriétaires qui continuent à « jouer le jeu » avec nous.



Passage obligatoire aux inscriptions avant de partir découvrir les chemins



Arrêt au ravitaillement toujours très apprécié

- **Samedi 18 mai** : le 3^{ème} rando challenge départemental organisé à l'initiative du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre s'est déroulé sur notre commune. C'est une véritable réussite car 36 équipes étaient inscrites (contre 19 équipes en 2018 sur le secteur de Vendôme).



Les explications sont données aux équipes avant le départ



L'équipe des « fourmis bricoleuses » affairée à mesurer la longueur du circuit



1^{ère} réponse à trouver sur le circuit Découverte

En plus de trouver les bonnes réponses, il faut localiser l'emplacement de la borne sur une carte





Boîte à lettres « pompe à essence »



Boîte à lettres « soleil »



Boîte à lettres « diligence »



Remise des récompenses à l'équipe des « 4B », en provenance de l'Essonne, classée 1^{ère} sur le circuit Découverte



Remise de récompenses à l'équipe des « ZIK'AUX PATTES », classée 1^{ère} sur le circuit Expert

- **Lundi 20 mai** : 38 participants répartis sur 3 circuits (9 - 12 - 17 km) à la sortie à la journée à Châteauneuf sur Loire avec découverte des boîtes aux lettres humoristiques de Saint Martin d'Abbat suivie, après le pique-nique, de la visite du Musée de la Marine à Châteauneuf.

La saison de marche se terminera le lundi 1^{er} juillet.

Rendez-vous le lundi 2 septembre pour la prochaine saison.

*Le responsable de la Marche,
Patrick DESPRÉS*

LE CLUB DU RENOUVEAU



Notre premier voyage de l'année a eu lieu début avril : un périple en Gironde et sur la Côte d'Argent.

Agrémenté dès le voyage de départ par un splendide repas-spectacle de cabaret à St André de Cubzac, l'arrivée à Lacanau était des plus joyeuses.

Le lendemain, découverte de Lège-Cap-Ferret, du très coloré village ostréicole de

l'Herbe puis un petit tour dans le Médoc avec visite de chais et dégustations !

La journée suivante a été bien occupée, elle aussi, par une croisière vers l'Ile aux Oiseaux, les cabanes tchanquées (perchées sur pilotis), le Banc d'Arguin et la Dune du Pilat, puis pour une plus ample provision de beaux décors, visite d'Arcachon !

La fin du séjour a été consacrée à la visite de Bordeaux, ses très beaux bâtiments anciens et les quais de la Garonne propices à la flânerie.



Les participants sont revenus satisfaits de leur voyage, court selon leur désir, mais dense en découvertes et riche d'agréables moments.

Les inscrits au second voyage (l'Ile de Malte début octobre) attendent avec impatience de vivre, eux aussi, une belle aventure !

Bien cordialement.

*La Secrétaire,
Aline JACQUELIN*

LOISIR GYM

Notre année s'est bien passée et se termine bientôt !!!

Nous n'avons pas pu faire notre rando cette année mais nous espérons la faire en 2020 !

Nous pensons reprendre l'année de gym comme d'habitude le 11 septembre 2019, jour et horaire inchangés, à la salle des fêtes, les mercredis de 18h30 à 19h30, sauf vacances scolaires.

Nous ferons notre concours de belote en février 2020.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ; en attendant bonnes vacances à toutes et tous.

*La Présidente,
Claudine LAIGNEAU*

L'A PEPS

La saison de L'A PEPS 2018/2019 touche à sa fin avec comme dernière manifestation avant les vacances d'été la Kermesse annuelle, fin juin, qui se déroulera à Souesmes.

Pour agrémenter cette journée, nous sommes toujours dans la recherche de lots (jouets, bons d'achats, livres, fournitures scolaires, cadeaux publicitaires, etc...) si vous souhaitez faire un don n'hésitez pas à nous contacter (lapeps41@gmail.com - 06 63 01 04 11).

Pour la rentrée, nous nous efforçons d'enrichir le futur calendrier avec de nouvelles actions et manifestations. Dans ce cadre, notre équipe a besoin de nouvelles recrues motivées et disponibles. Alors, chers parents, n'hésitez pas à intégrer l'association des parents d'élèves de Pierrefitte-Souesmes "L'A PEPS". Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire d'avantage avancer nos projets.

En attendant le nouveau programme, L'A PEPS souhaite aux enfants d'excellentes vacances d'été !

*La Présidente,
Anne FAUCARD*

LES ŒUVRES PAROISSIALES

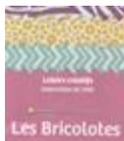
Lundi 20 mai, 36 personnes de Pierrefitte, 21 de Souesmes en route vers la ferme Théâtre de Bellevue à Villentrois pour le déjeuner spectacle «Tournée Générale», animés par des acteurs de la troupe des Bodin's. Bon repas et super spectacle, un bon moment de rire et de détente.

Et maintenant, pensons à notre Loto de l'été le 21 juillet au préau de l'Asile.

Le 7 septembre, à la découverte des jardins à Leugny, atelier d'imprimeur à Parly, promenade en autorail gare de Toucy. Renseignements : 06 83 05 99 39.



*Le Président,
Michel AMIOT*



LES BRICOLOTES Je, Tu, Elles bricolent

BONNE TENUE DU PRINTEMPS CRÉATIF

La récente édition du Printemps Créatif a regroupé son monde le dimanche 19 mai dernier. Les Bricolotes remercient particulièrement les Pierrefittois qui ne manquent pas de leur rendre visite à l'occasion de chaque rendez-vous fixé figurant au calendrier.



Les exposants n'ont certes pas tous réalisé des ventes à hauteur de leurs espérances, mais ils sont sensibles à l'ambiance conviviale qui règne sur place et à l'accueil que nous leur prodiguons. Ils ont également évoqué à de nombreuses reprises le plaisir de se retrouver dans « ce si joli village ».

Cette édition est la cinquième du genre en présence d'une vingtaine de créateurs qui sont des amateurs comme des professionnels sans oublier la personne qui présentait son travail méticuleux autour d'un modèle réduit de maison Solognote.



Pour poursuivre l'évènement, votre avis nous serait utile en parallèle de la réflexion menée en interne par les Bricolotes : devons-nous faire perdurer le « Printemps Créatif » à l'identique ou devons-nous trouver de nouvelles destinations ou une formule différente (horizons créatifs élargis, démonstrations, ateliers par exemple ?).

Toutes les idées seront étudiées avec attention (Tél. : 06 84 62 64 12 ou cath.roux2@wanadoo.fr).

*La Présidente,
Catherine ROUX*



MOTO ÉVASION 2000



Le Club Évasion 2000 remercie tous les participants à sa Paella du 15 Juin.

Le repas s'est passé dans la bonne humeur, la convivialité et avec le soleil. Notre traiteur n'a pas dérogé à sa réputation : bon et copieux et le dessert préparé par notre boulanger a été très apprécié.

Certaines et certains nous ont montré leur agilité, leur talent, merci à eux.



*La Présidente,
Martine JOBEZ*



Fête des voisins – Route de Lamotte

Samedi 1^{er} juin, 9^{ème} édition de notre repas des voisins qui s'est une nouvelle fois très bien déroulé sous un soleil de plomb. Cette année, celui-ci s'est déroulé chez Ophélie et Benoît qui nous ont gentiment accueillis chez eux. Ce fut à nouveau une journée où rire et bonne humeur étaient au rendez-vous, elle permet de connaître de nouveaux voisins et de garder ainsi cet esprit de simplicité et de convivialité. Notre traditionnel concours de

pétanque a eu lieu comme d'habitude avec beaucoup d'amusement mais celui-ci a abouti tout de même à un classement réalisé par un pro ! D'autres ont préféré rester à l'ombre et jouer à la belote. Nous attendons maintenant avec impatience l'année prochaine pour recommencer cette belle journée qui sera, j'en suis sûre, une nouvelle fois très sympathique.



Les 33èmes Musicalies ont une fois de plus fait fi de la pluie les 3, 4 et 5 Mai dernier à Pierrefitte sur Sauldre.

Car si le temps n'était guère au rendez-vous, les fidèles festivaliers, eux, l'ont bien été, remplissant de leurs danses et de leurs chants l'ensemble des scènes réparties à travers le village dont la salle des fêtes qui aura fait salle comble pour les 3 soirées d'affilée.

Artistes amateurs et professionnels se sont retrouvés durant 3 jours de musique pour animer scènes ouvertes et scènes découvertes entre musiques traditionnelles, chanson française, musiques du monde, spectacle jeune public et musique savante avec le très beau duo Duelles qui aura fait sensation en revisitant les classiques du classique à la sauce populaire.

Les enfants, merci à eux, ont une fois de plus répondu présents pour le défilé de l'arbre de Mai emmené par la fanfare des Amusicaux et la Batuc' à Roger et le festival aura terminé en beauté et en convivialité avec la 3ème Grande Veillée, toujours aussi appréciée.

L'Union pour la Culture Populaire en Sologne tient à remercier pour leur soutien sans failles l'ensemble des bénévoles toujours au rendez-vous, les services techniques de la mairie de Pierrefitte sur Sauldre, Michel Amiot et l'association A.Tou.Loisirs, les enseignants des écoles, les enfants et l'équipe d'animation de l'accueil de Loisirs Souesmes-Pierrefitte.

Et des remerciements tous particuliers pour Monsieur le Maire Jacques Laure et Jean-Marie Grivot sans qui cette aventure de plus de trente ans n'aurait pas été possible.

Une page se tourne mais l'aventure continue ! Rendez-vous en 2020 pour les 34èmes !

L'équipe UCPS

Mercredi 3 Juillet, à partir de 10h15

Permanence de votre Conseiller départemental,
Pascal BIOULAC,
Salle du Renouveau, 9 place de l'Église.

LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'essentiel du Conseil Municipal des 18 mars et 04 avril 2019

(compte-rendu complet visible à la Mairie et sur le site www.pierrefitte-sur-sauldre.com)

Séance du 18 mars 2019

COMPTE DE GESTION COMMUNALE : voir page 28

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 193 199.19 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 99 615.87 €

- section d'investissement : + 93 583.32 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 12

Votes pour : 12

Votes contre : 0

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 99 615.87 €

- un excédent cumulé d'investissement de : 93 583.32 €

- un solde négatif de restes à réaliser de : 1 708.00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 20 000.00 €

002 – résultat de fonctionnement reporté : 79 615.87 €

Nombre de suffrages exprimés : 13

Votes pour : 13

Votes contre : 0

Le conseil municipal sollicite une subvention régionale dans le cadre du contrat de Pays pour les travaux de rénovation énergétique s'élevant à 112 303,89 € H.T.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention départementale (-1 voix) à hauteur de 80% pour une étude globale de gestion de l'espace naturel sensible de la Grande Prairie. Le plan de financement s'établit comme suit :

- Plan de gestion : 6 340,00 €

- Remise en état du sentier de promenade : 2 601,32 €

- Éco-pâturage : 2 029,00 €

Le Conseil Municipal souhaite, dès à présent, engager la rénovation du sentier de promenade (à l'unanimité) et l'éco-pâturage (8 voix pour). Une signalisation du parcours de pêche devra être mise en place.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec **Sculpt'en Sologne** pour la réalisation d'une œuvre d'art urbain. L'artiste sera présente les 06 et 07 juillet prochains.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : INFORMATIONS DIVERSES

Les études avec Romorantin se poursuivent tandis qu'avec Lamotte aucune réunion n'est prévue. Il serait judicieux d'attendre le début du mandat prochain plutôt que de précipiter les événements.

Le PLUi est en préparation.

Le dossier de la piscine suit son cours. Les travaux devraient commencer fin d'année.

Le Collège de Salbris fait part que la participation par élève aux séjours linguistiques sera de 50 € au lieu de 24 €. 2 enfants sont concernés. Le Conseil Municipal accepte cette modification.

La FDSEA demande de sensibiliser les personnes à déclarer les dégâts causés par les animaux nuisibles.

Madame COURRIOUX présente les festivités du comice agricole qui aura lieu les 22 et 23 juin à Salbris. Des stands pour les communes et les associations seront mis à disposition gratuitement.

Séance du 04 avril 2019

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et non bâti comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,91
- Taxe foncière (bâti) : 17,97
- Taxe foncière (non bâti) : 44,89

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le **budget primitif 2019 de la commune** :

Équilibré en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement : 890 077.00 €
- Section d'investissement : 527 904.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le **budget primitif 2019 du service Eau et Assainissement** :

Équilibré en recettes et en dépenses :

- Section d'exploitation : 256 530.00 €
- Section d'investissement : 231 309.00 €

Le budget de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières permet le lancement des travaux de la piscine intercommunale à compter de fin 2019 jusqu'en 2021. À noter, la hausse de la taxe du foncier non bâti de 0.5 à 1%.

Madame BOLINET rend compte de la réunion avec les services de la Poste au sujet de **l'adressage**.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à la demande d'un riverain du quartier de Fontenille concernant la vitesse excessive des véhicules, des coussins berlinois seront installés. La commission voirie étudiera leur emplacement.

De nouveaux moyens de paiement seront proposés aux administrés pour régler leurs factures locales : par carte bancaire ou par prélèvement unique.

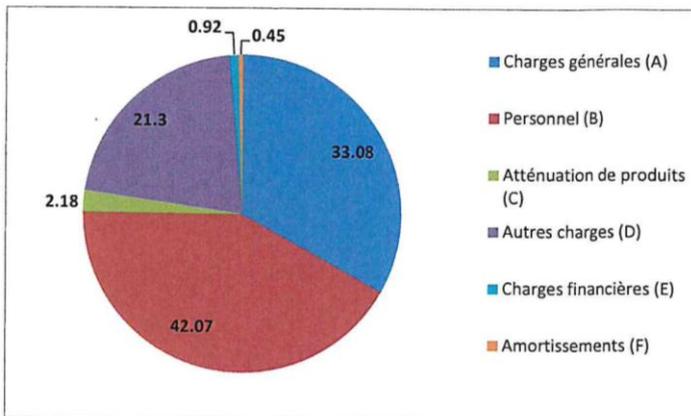
Il est constitué le tableau des permanences du bureau des élections européennes du 26 mai prochain.

L'état des pancartes balisant les chemins sera à vérifier par la commission.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 723 565

	%
Charges générales (A)	33.08
Personnel (B)	42.07
Atténuation de produits (C)	2.18
Autres charges (D)	21.3
Charges financières (E)	0.92
Amortissements (F)	0.45

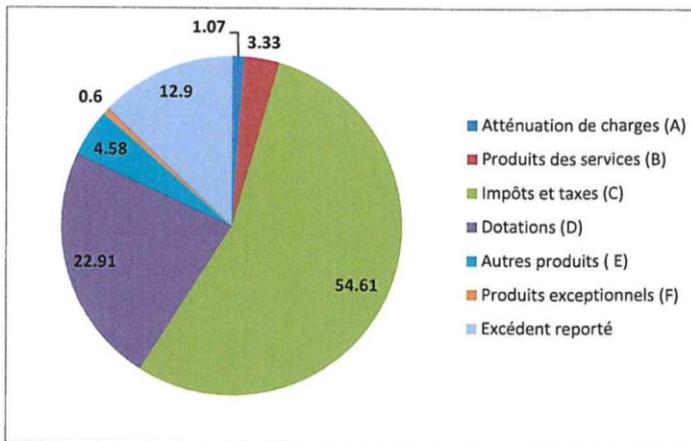
(A) Énergie, combustibles, fournitures, contrats de prestations de service, entretiens et réparations, matériel roulant, maintenance, assurance, télécommunications, ...
 (B) Salaires et charges
 (C) Transferts de fiscalité, dotation communautaire, prélèvements sur les recettes fiscales...
 (D) Indemnités, cotisations, service incendie, diverses contributions obligatoires...
 (E) Intérêts d'emprunts
 (F) Traduit la dépréciation de certains biens immobilisés



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 931 802.61

	%
Atténuation de charges (A)	1.07
Produits des services (B)	3.33
Impôts et taxes (C)	54.61
Dotations (D)	22.91
Autres produits (E)	4.58
Produits exceptionnels (F)	0.6
Excédent reporté	12.9

(A) Remboursement sur rémunération personnel (assurances, la poste...)
 (B) Redevance occupation domaine public, compensation aux budgets annexes etc...
 (C) Taxes foncières et hab., taxe sur les pylônes électriques etc...
 (D) Dotation forfaitaire et de solidarité rurale, diverses compensations...
 (E) Revenus des immeubles
 (F) Divers dons et subventions exceptionnelles

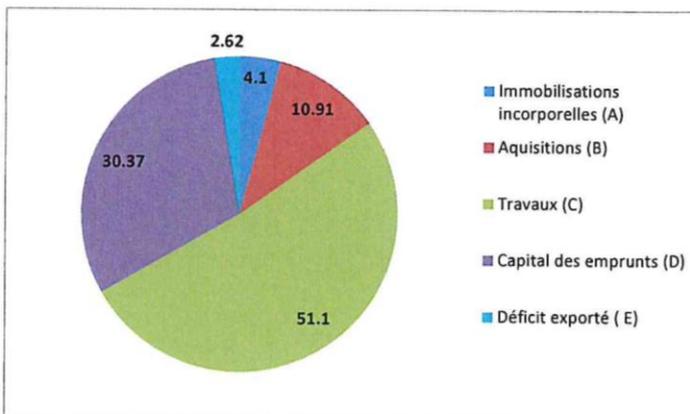


Recettes 931 113,73 - Dépenses 723 564,66 = + 218 237,95

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 140 611.52

	%
Immobilisations incorporelles (A)	4.1
Aquisitions (B)	10.91
Travaux (C)	51.1
Capital des emprunts (D)	30.37
Déficit exporté (E)	2.62

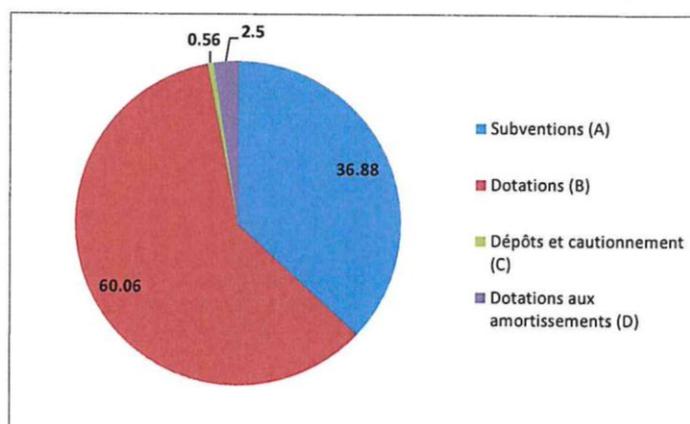
(A) Frais d'études, concessions et droits similaires
 (B) Matériel de bureau, informatique, autres constructions
 (C) Constructions, matériel outillage et technique
 (D) Emprunts



RECETTES D'INVESTISSEMENT 127 491.62

	%
Subventions (A)	36.88
Dotations (B)	60.06
Dépôts et cautionnement (C)	0.56
Dotations aux amortissements (D)	2.5

(A) Département, autres, dotation d'équipement des territoires ruraux
 (B) Dotation d'état, remboursement TVA, Taxe Locale d'Équipement, Excédent de fonctionnement ...
 (C) Immobilisations financières
 (D) Les études pour travaux



INVESTISSEMENTS ==> TOTAL Recettes 127 491,62 - TOTAL Dépenses 140 611,52 = SOLDE - 13 119,90

ANFR (Agence Nationale des FRéquences) : 4G et TNT, ce qu'il faut savoir

L'utilisation d'**Internet en mobilité**, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. En France, on compte désormais **38,5 millions de personnes** surfant sur la toile grâce à ces appareils (étude Médiamétrie – décembre 2017). Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace de les saturer.

La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un **accès fluide à Internet en mobilité** grâce à des débits importants. Elle apporte des **capacités supplémentaires** indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'Internet mobile.

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- **Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez :**
 - Vous rendre sur la plateforme « assistance.recevoirlatnt.fr »,
 - Appeler le **0970 818 818**
du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)

Quels avantages apporte ce dispositif d'intervention ?

Ces démarches vont permettre d'établir un **diagnostic** par l'ANFR. Celle-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera appelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur. **Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.**



www.recevoirlatnt.fr
0970 818 818

Adressage / La fibre

Préparations pour l'arrivée de la FIBRE optique

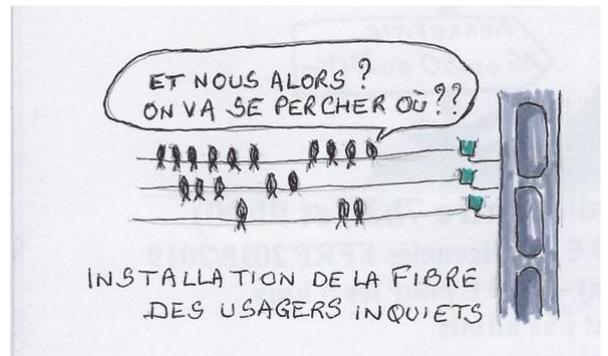


Un très gros travail est actuellement réalisé pour vérifier toutes les adresses de la commune car chaque maison, entreprise, local doit avoir un numéro. Il faut même en prévoir « pour le futur », c'est-à-dire pour les projets éventuels de nouvelles constructions. Quelques rues devront être légèrement renommées, et les lieux-dits deviendront « rue de ... » pour éviter les confusions. À Pierrefitte nous sommes très avancés dans ce travail comparé à d'autres communes.

Dans les tous prochains mois, les premiers travaux de préparation

commenceront route de Nouan car le bâtiment NRO (Nœud de Raccordement Optique) sera construit sur une parcelle communale au bord de cette route.

La plus grande partie du réseau sera souterraine. Par contre la dernière ligne jusque chez l'habitant sera le plus souvent aérienne, surtout pour les « écarts ».



Message important : pensez d'ores et déjà à élaguer les arbres / branches autour des lignes téléphoniques et électriques existantes sur votre terrain car la fibre utilisera ces poteaux pour arriver chez vous.

Il n'y a pas encore d'urgence, nous vous rappellerons ce message dans le prochain Pierrefittois. Mais il vaut mieux anticiper plutôt que faire le nécessaire à la dernière minute, ce qui risquera de retarder les mises en route du projet.

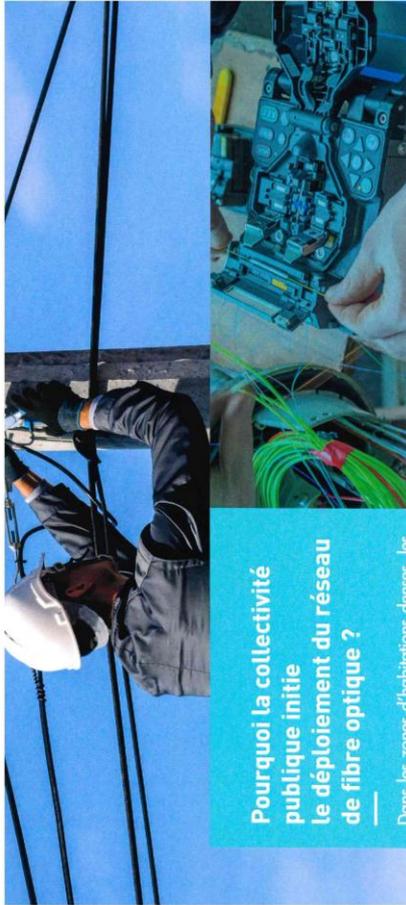
Certains habitants ont un **local séparé de leur habitation dans lequel ils ont installé le bureau de leur entreprise.**

Il est important d'en tenir compte pour l'adressage.

Pour que l'emplacement de l'ensemble des locaux soit pris en compte, **merci de vous signaler à Lydie Voisin, à l'agence postale**, qui est chargée de la mise à jour de l'ensemble des adresses de la commune.



Les dessins sont de François Segard



Pourquoi la collectivité publique initie le déploiement du réseau de fibre optique ?

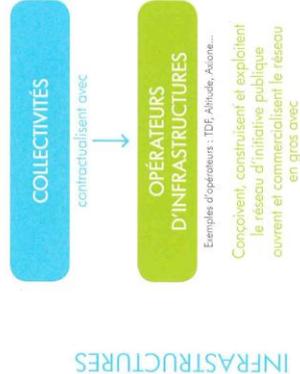
Dans les zones d'habitations denses, les opérateurs (en France, les principaux sont Orange et SFR) déploient leur propre infrastructure de fibre optique en choisissant les zones à couvrir suivant la rentabilité qu'ils en attendent.

Dans les zones peu denses, ce sont les collectivités qui, par délégation de service public, confient à un seul opérateur le déploiement des infrastructures télécom.

Le Syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique, composé des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, de la région et de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale des deux départements a retenu Val de Loire Fibre, filiale de IDF, dans le cadre d'un appel d'offres pour déployer, exploiter et commercialiser le réseau Très Haut Débit sur le territoire.

Après construction du réseau, les Fournisseurs d'Accès à Internet pourront utiliser ce réseau pour proposer aux particuliers et aux entreprises des abonnements permettant l'accès aux offres de services après avoir passé un accord commercial avec Val de Loire Fibre pour utiliser l'infrastructure THD.

Les différents acteurs des réseaux d'initiative publique



SERVICES



LES BÉNÉFICES DE LA FIBRE



© Schéma : Agence de Numérique

Plan canicule



Elle n'est pas encore là... mais il est bon d'être prêt.

Les périodes de forte chaleur sont particulièrement traîtres pour les personnes vulnérables, surtout isolées et âgées et/ou handicapées.

Pour être vigilants à leur sécurité, nous tenons un registre. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire en mairie à cet effet. Ce n'est pas obligatoire, mais peut être très utile pour votre sécurité. **Contactez la Mairie : 02 54 88 63 23.**

Pour mémoire → comment lutter contre la canicule

Boire au minimum 2 litres d'eau par jour.
Manger léger.
Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.



Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit.



Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).



Se rafraîchir avec un brumisateur.
Prendre une ou plusieurs douches.



S'habiller de tissus clairs, légers, de préférence en coton.
Dehors porter un chapeau ou une casquette.



Dehors rechercher les endroits frais, au bord de l'eau (Sauldre) ou la forêt (ce qui ne manque pas chez nous).



Si possible passer quelques temps dans un endroit frais, climatisé...

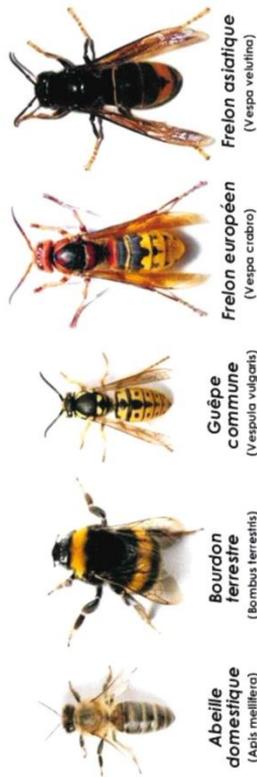


Pour informations complémentaires, appeler le 0 800 06 66 66, de 8 h à 20 h. www.sante.gouv.fr/canicule



CENTRE GUÊPES ET FRELONS

Comment les reconnaître



Tailles des nids

- Guêpes : rond 20 à 30cm de diamètre
- Frelons : plutôt conique inférieur à 40 cm
- Frelons asiatiques : Rond pouvant aller jusqu'à 1 m de diamètre

Les Guêpes (Vespula)

Taille adulte Reine : 20 mm ; Ouvrière : 12-17 mm ; Mâle 16-19 mm



Les frelons européens (Vespa Crabro)

Taille adulte Reine : 27-39 mm ; Ouvrière : 19-30 mm ; Mâle : 21-31 mm



Les Frelons asiatiques (Vespa Velutina Nigrithorax)

Taille adulte Reine : 24-32 mm ; Ouvrière : 17-26 mm ; Mâle : 19-27 mm

Cette espèce est invasive et a été déclarée nuisible en France

Attention ses attaques peuvent être très dangereuses



David Lennert
06.37.44.30.65

Interrogation de sa Situation Electorale (ISE)

Découvrez
le nouveau service

Interrogation
de sa situation électorale (ISE)



Depuis le 11 mars un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr). **La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE)** – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – **permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.**

Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.



Calendrier des fêtes 2019

JUILLET	Samedi 06	Méchoui ACPG	Asile
	Dimanche 07	Art urbain « le Mur »	Pignon salle des fêtes
	Samedi 13	Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice	Stade
	Dimanche 14	Jeux - Repas champêtre - Bal	Asile
	Dimanche 21	Loto des Œuvres Paroissiales	Asile
AOUT	Dimanche 18	Brocante Villageoise	
SEPTEMBRE	Dimanche 22	Belote des Œuvres Paroissiales	Salle des Fêtes
OCTOBRE	Samedi 05	Exposition des peintres A.Tou.Loisors	Salle des Fêtes
	Dimanche 06		
	Samedi 26	Soirée couscous A.Tou.Loisors	Salle des Fêtes
	Mercredi 30	Boum d'Halloween L'A PEPS	Salle des Fêtes
NOVEMBRE	Samedi 02	Concert Music'Arts « Bungalow sisters »	Salle des Fêtes
	Lundi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Dimanche 17	Loto A.Tou.Loisors	Salle des Fêtes
	Samedi 23	Marché de Noël des Bricolotes	Salle du Renouveau
DÉCEMBRE	Jeudi 05	Commémoration AFN	Salle du Renouveau
	Samedi 07	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Samedi 14	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Nathys SEMELIER

10 février 2019

Gabriel THEVENIN DEROUCK

29 mars 2019

Alban SOURDEAU de BEAUREGARD

12 juin 2019



Ils nous ont quittés

Jacques BONNEFONT

26 février 2019

92 ans

Germaine COULON née LEFÈVRE

11 mai 2019

99 ans

Jean-Marc PINON

22 mai 2019

62 ans



« Stand Pierrefitte » - Comice Agricole des 22 et 23 juin 2019 à Salbris

Directeur de la publication : Jacques Laure, Maire ; Rédaction : Commission de la Communication
 Mise en page : Pirkko Turunen - Sabrina Chapart ; Imprimé à la Mairie